

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2019

L'An deux mille dix-neuf

Le Douze Avril, le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 04.04.2019

PRESENTS : GROLLEAU D., FAUCHER M., MAROUSSIE G., BOURNEL P., ROBIN A., BOBINEAU P., ARCHAMBAUD M., CHARLÉ L., SEGUI Hélène, MASSIOT J.

ABSENT : CHARLÉ Laurent

Secrétaire de séance : Mme FAUCHER Marie

OBJET :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 13 Mars 2019
3. Vote des 3 Taxes 2019
4. Vote des budgets primitifs 2019 :
 - Budget communal
 - Budgets annexes : du Lotissement de La Passerelle, commerce Multi Services, Caisse des Ecoles
5. Subventions aux associations 2019
6. Adhésions et cotisations 2019
7. Programme Eco-Pass 2019
8. Autorisation lancement des appels d'offres, agrandissement garderie périscolaire
9. Devis toiture Mairie
10. Devis porte, logement communal rue de la Cure
11. Paiement contrat assurance automobile
12. Devis Portique Pont des Cinq Abbés
13. Achat d'un onduleur (Informatique Mairie)
14. Logiciel recensement militaire
15. Questions diverses

Précédent compte rendu adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal ,

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 :

Monsieur Le Maire propose que les taxes communales ne soient pas augmentées, afin de limiter la hausse fiscale pour les administrés :

Libellés	Bases notifiées	Taux 2017	Taux 2018	Produits obtenus
Taxe d'habitation	722 374	19.99	19.99	148 985.00
Taxe foncière (bâti)	453 900	19.75	19.75	89 645.00
Taxe foncière non bâti	218 500	52.64	52.64	115 018
Produit fiscal attendu				353 648.00

Approuve et vote à l'unanimité des membres présents :

- Le Budget primitif 2019 de la commune :

Fonctionnement :

Dépenses :

1 303 130.30

Recettes :

1 303 130.30

Investissement :

Dépenses :

1 668 532.91

Recettes :

1 668 532.91

- Le Budget Annexe, lotissement de La Passerelle :

Fonctionnement :

Dépenses :

1 077 794.82 €

Recettes :

1 077 794.82 €

Investissement :

Dépenses :

1 026 705.82 €

Recettes :

1 026 705.82 €

- Le budget Annexe, Commerce Multi Services :

Fonctionnement :

Dépenses :

2 645.62 €

Recettes :

2 645.62 €

Investissement :

Dépenses :

Investissement :

416.00 €

Recettes :

416.00 €

- Décide d'accorder 3 Eco Pass aux personnes devenant propriétaire d'une parcelle dans le Lotissement de La Passerelle
- Autorise Monsieur Le Maire à lancer l'Appel d'Offres de l'agrandissement de la Garderie Périscolaire
- Accepte la rénovation de la toiture de la Mairie, montant du devis : 4 396.78 € HT
- Autorise Monsieur Le Maire à solliciter une subvention pour la rénovation de la Mairie auprès de La Région
- Accepte le paiement d'un montant de 769.00 € à l'agence AREAS Assurance

- Accepte le devis d'un montant de 1 698.30 € HT, concernant la fourniture d'une porte d'entrée au logement situé au 1, rue de la Cure
- Accepte le devis du portique réactualisé au prix de 4 416.00 € HT
- Accepte l'achat d'un onduleur à 378.80 € HT
- Accepte l'achat d'un logiciel pour le recensement militaire d'un montant de 430..0 € HT
- Questions diverses

Levée de séance à 22 h 30

